

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Herausgeber: Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe
Band: [95] (2007)
Heft: 1512

Artikel: Monarchie de droit populaire
Autor: Joz-Roland, Emmauelle
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-283141>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

26 JUN 2007



DR



Emmanuelle Joz-Roland

Monarchie de droit populaire

Sommaire

4-5 : cinéma

Claire Simon, cinéaste du réel

6-7 : Deux pages de l'Inédite

8-9 : Actrice sociale

Béatrice Arzel, directrice médicale
de la Fondation genevoise pour le
dépistage du cancer du sein

10 Dossier

Mixité professionnelle :
changement en portraits

18-19 : Litterature

Du Moyen-Age au Rwanda :
chemins de femmes

20-21 International

Benazir Bhutto : le possible retour

22 culture

Louise Bourgeois
ou l'éternelle jeunesse

23 : Mots croisés

Prochain délai rédactionnel
le 10 août 2007

Ainsi donc, la France n'aura pas de présidente. Dommage ! Parce que d'une part une femme à la tête de la France eut été, symboliquement parlant, une image forte. D'autre part, parce que son concurrent, désormais président, inquiète à plusieurs titres : par ses pratiques en tant que ministre de l'intérieur, par son programme et par sa personnalité.

Néanmoins, la campagne présidentielle aura été, malgré sa conclusion malheureuse, riche d'enseignements : le premier d'entre eux étant le machisme dont souffre encore, si ce n'est la population, du moins la classe politique française. Les incessants quolibets sur les compétences de Mme Royal¹ ont été le point le plus pitoyable d'une campagne, qui n'était déjà pas, à mon goût, d'un très bon niveau.

D'abord, le programme de l'une comme de l'autre était composé d'une série de mesures relevant plus du quotidien législatif, voire administratif que d'une impulsion présidentielle telle que la cinquième République semble l'exiger. Quelques emplois jeunes par-là, quelques défiscalisations par-ci n'auraient ni n'auront un impact sensible sur les quelque 40% de chômeurs habitant certaines banlieues ou certaines régions industriellement sinistrées. Et ne parlons même pas de l'absurde «travailler plus pour gagner plus».

Ensuite, les débordements poujadonationalistes de l'un et les envolées républicano-sentimentales de l'autre furent la preuve de la récupération toujours plus pernicieuse des obsessions d'extrême-droite. Car, si un ministère de l'immigration et de l'identité nationale est une horreur aux mauvais relents de vichysme, rendre obligatoire la possession du drapeau tricolore sonne comme un improbable et ridicule retour aux années 50, très éloignées des valeurs de mai 68, que Ségolène Royal avait pourtant eu la bonne idée de défendre.

Bref, cette campagne a été l'illustration fidèle de ce mal qui touche l'ensemble du monde occidental, à savoir un conservatisme étouffant qui, suivant qu'il soit défendu par un néo-libéral ou par une social-démocrate, confine à l'autoritarisme ou au status quo.

Pourtant, Ségolène Royal avait, à mes yeux, de nombreux avantages sur Nicolas Sarkozy : le premier étant son projet de démocratie participative. En effet, pour cette nation aussi épouvantablement jacobine qu'est la France, une présidente qui pratique et organise le dialogue et la concertation sociale aurait sans doute représenté une ouverture et un progrès certains. Malheureusement, à chaque fois qu'elle a osé dire qu'elle n'avait pas d'idées toutes faites sur une question, qu'elle devrait consulter les partenaires sociaux avant de prendre des mesures, adversaires et journalistes lui sont tombé-e-s dessus, soulignant le flou de sa campagne. Mais alors, si imposer des mesures et des lois préétablies est préférable à la consultation, sans doute la France devrait-elle changer de régime et, faisant fi de toute hypocrisie, abolir la République pour instaurer la monarchie de droit populaire, cela aurait au moins l'avantage d'être un tout nouveau régime, inconnu jusqu'à ce jour.

¹Sa compétence n'a finalement été reconnue qu'une fois le premier tour passé, d'où cette question : à partir de combien de millions d'électeurs/-trices, une candidate peut-elle espérer devenir compétente ?